

Rapport sur la politique de vote de Diamant Bleu Gestion en 2016

Rappel des critères de vote déterminés par la SGP

Diamant Bleu Gestion participe au vote dans les Assemblées Générales des sociétés représentées dans ses portefeuilles dans la mesure où les documents sont accessibles en temps et en heure et selon les critères énumérés ci-dessous :

- Un seuil de détention minimum du capital social de 5% ;
- Un seuil d'encours de 10.000.000 d'euros ;
- Les votes sont appliqués sur les valeurs françaises et sur valeurs étrangères.

Diamant Bleu Gestion se réserve la possibilité de voter selon d'autres critères qu'elle détermine en fonction des circonstances, notamment pour défendre les intérêts de ses clients, les porteurs.

Constats

En 2016, Diamant Bleu Gestion a reçu dix convocations accompagnant les dossiers des Assemblées Générales (AG) de sociétés dans lesquelles elle détenait des droits de vote, rattachés aux titres contenus dans le portefeuille des OPC que gère la société. Il s'agissait des sociétés : Air Liquide, Saint Gobain, Total, Publicis, Axa, Engie, L'Oréal, Vinci, Lagardère et Airbus.

Diamant Bleu Gestion a suivi les recommandations de l'AFG concernant l'ensemble de ces AG.

- Quatre d'entre elles ne faisaient l'objet d'aucune alerte, Diamant Bleu Gestion a donc voté pour l'ensemble des résolutions.

Il s'agissait des AG de : Air Liquide, Axa, Vinci et L'Oréal.

- Cinq d'entre elles faisaient l'objet d'alertes, Diamant Bleu Gestion a donc voté contre ces résolutions.

Il s'agissait des AG de : Saint-Gobain, Total, Lagardère, Engie et Airbus.

Aucune des résolutions pour lesquelles Diamant Bleu Gestion a voté contre en suivant les recommandations de l'AFG n'a été rejetée par les AG.

- Une d'entre elles (Publicis) concernait des actions détenues par le fonds Diamant Bleu Responsable. Comme convenu dans le cadre de la délégation de gestion de la poche actions, Diamant Bleu Gestion a donc donné son pouvoir à La Financière Responsable.

Emetteurs concernés

<u>Emetteur</u>	<u>Date A.G.</u>	<u>Emetteur</u>	<u>Date A.G.</u>
AIR LIQUIDE	12 mai 2016	VINCI	19 avril 2016
SAINT GOBAIN	2 juin 2016	TOTAL	24 mai 2016
AIRBUS	28 avril 2016	LAGARDERE	3 mai 2016
AXA	27 avril 2016	PUBLICIS	25 mai 2016
L'OREAL	20 avril 2016	ENGIE	3 mai 2016

Tous les dossiers de ces Assemblées Générales ainsi qu'une copie des coupons réponses sont conservés par la société de gestion.

Le 26 janvier 2017



Christian Jimenez
Président, RCCI